

Histoire et civilisation (700.B0)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial



Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017

ISBN 978-2-550-76353-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Identification du programme

Titre du programme : Histoire et civilisation
Numéro du programme : 700.B0
Type de sanction : Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission : Mathématique 526 ou 536
pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z
Nombre d'unités : De 56 2/3 à 58
— formation générale : 22 2/3
— formation spécifique : De 34 à 35 1/3
Nombre d'heures-contact totales : De 1395 à 1455
— formation générale : 570
— formation spécifique : De 825 à 885

Champs d'études : Français, langue et littérature, Anglais, langue et littérature, Français, langue seconde, Anglais, langue seconde, Espagnol, Italien, Allemand, Russe, Hébreu, Yiddish, Chinois, Arabe, Langues anciennes, Arts plastiques, Esthétique et histoire de l'art, Théâtre, Musique, Danse, Cinéma, Communication, Mathématique, Philosophie, Science de la religion, Informatique, Sciences de la parole, Administration, Anthropologie, Civilisations anciennes, Économique, Géographie, Histoire, Psychologie, Science politique, Sociologie, Biologie, Chimie, Physique, Géologie.

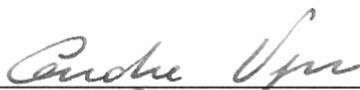
Recommandation



Sous-ministre adjointe

02-08-16

Date

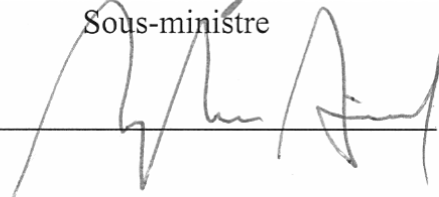


Sous-ministre

02.08.28

Date

Approbation du ministre



10 septembre 2002

Date

**Décision relative à la modification
d'un programme d'études préuniversitaires**

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Histoire et civilisation (700.B0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : De 56 2/3 à 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : De 1 395 à 1 455

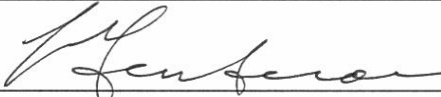
Modifications proposées :

- ajouter les tableaux d'équivalences entre le programme Histoire et civilisation (700.B0) et les programmes Sciences humaines (300.A0), Arts et lettres (500.A1), Arts plastiques (510.A0), Sciences, lettres et arts (700.A0) et la formation générale complémentaire;
- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale commune du régime 3 et celle du régime 2.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2003

APPROBATION

Recommandations :


Sous-ministre adjoint
Enseignement supérieur

19/11/03
Date


Sous-ministre

03.11.24
Date

Approbation du ministre :



03.11.27
Date



Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

**Décision relative à la modification
d'un programme d'études préuniversitaires**

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Histoire et civilisation (700.B0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : De 56 2/3 à 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : De 1 395 à 1 455

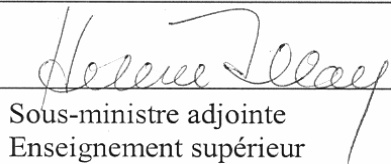
Modifications proposées :

- Mise à jour du tableau d'équivalences entre le programme *Histoire et civilisation (700.B0)* et le programme *Sciences, lettres et arts (700.A0)*.
- Ajout du tableau d'équivalences entre le programme *Histoire et civilisation (700.B0)* et le programme *Sciences de la nature (200.B0)*.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2003

APPROBATION

Recommandations :

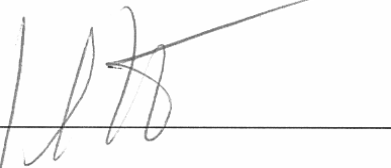

Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

19 fév. 06
Date


Sous-ministre

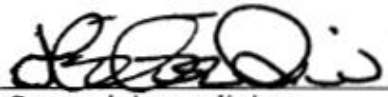
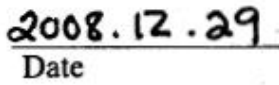
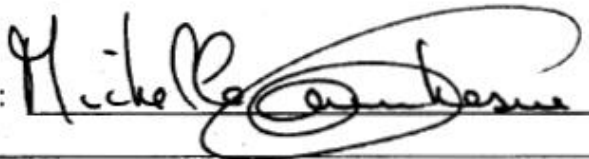
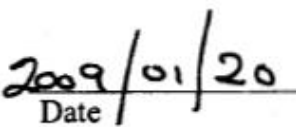
06.02.24.
Date

Approbation du ministre :



06.03.24
Date

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction :	Diplômes d'études collégiales
Modifications proposées :	Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2010
APPROBATION DES PROGRAMMES	
Recommandations :	
 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur	 Date
 Sous-ministre	 Date
Approbation de la ministre : 	 Date

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
La légende au bas de la liste donne la signification des abréviations			
200.B0	Sciences de la nature	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
501.A0	Musique	Musique 534	Musique 5 ^e
700.A0	Sciences, lettres et arts	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

Signification des abréviations des nouveaux cours préalables

Mathématique

TS 5 ^e	Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 ^e secondaire (064506)
SN 5 ^e	Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire (065506)

Science et technologie

Chimie 5 ^e	Chimie de la 5 ^e secondaire (051504)
Physique 5 ^e	Physique de la 5 ^e secondaire (053504)

Arts

Musique 5 ^e	Musique, formation obligatoire de la 5 ^e secondaire (169502)
------------------------	---

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction :	Diplômes d'études collégiales		
Modifications proposées :	Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.		
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2010		
APPROBATION DES PROGRAMMES			
Recommandations :	 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur <u>16/06/09</u> Date  Sous-ministre <u>2009.06.18</u> Date  Approbation de la ministre : <u>2009-06-25</u> Date		

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
La légende au bas de la liste donne la signification des abréviations.			
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	CST 4 ^e TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	CST 4 ^e TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

Signification des abréviations des nouveaux cours prélabiles

Mathématique

CST 4 ^e	Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4 ^e secondaire (063404)
TS 5 ^e	Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 ^e secondaire (064506)
SN 5 ^e	Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire (065506)

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Histoire et civilisation
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	700.B0 (2002)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission:		Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4 ^e secondaire Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z
Nombre d'unités	:	entre 56 $\frac{2}{3}$ et 58
— Formation générale	:	22 $\frac{2}{3}$
— Formation spécifique	:	entre 34 et 35 $\frac{1}{3}$
Nombre de périodes d'enseignement:		entre 1 395 et 1 455
— Formation générale	:	570
— Formation spécifique	:	entre 825 et 885
Champ d'études	:	Il comprend les disciplines français, langue d'enseignement et littérature; anglais, langue d'enseignement et littérature; français, langue seconde; anglais, langue seconde; espagnol; italien; allemand; russe; hébreu; yiddish; chinois; arabe; langues anciennes; arts plastiques; esthétique et histoire de l'art; théâtre; musique; danse; cinéma; communication; mathématique; philosophie; science de la religion; informatique; sciences de la parole; administration; anthropologie; civilisations anciennes; économique; géographie; histoire; psychologie; science politique; sociologie; biologie; chimie; physique; géologie.

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Histoire et civilisation</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études	6
Formation spécifique.....	6
Formation générale commune et propre	8
Les objectifs et les standards du programme d'études	13
Liste des objectifs	13
Formation spécifique.....	15
Formation générale commune et propre	42
Renseignements complémentaires	61
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	61
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	62
Annexe I : Aperçu historique des arts libéraux.....	63
Annexe II : Principales distinctions entre les programmes d'études <i>Histoire et civilisation</i> et <i>Sciences humaines</i>	65

Les programmes d'études collégiales

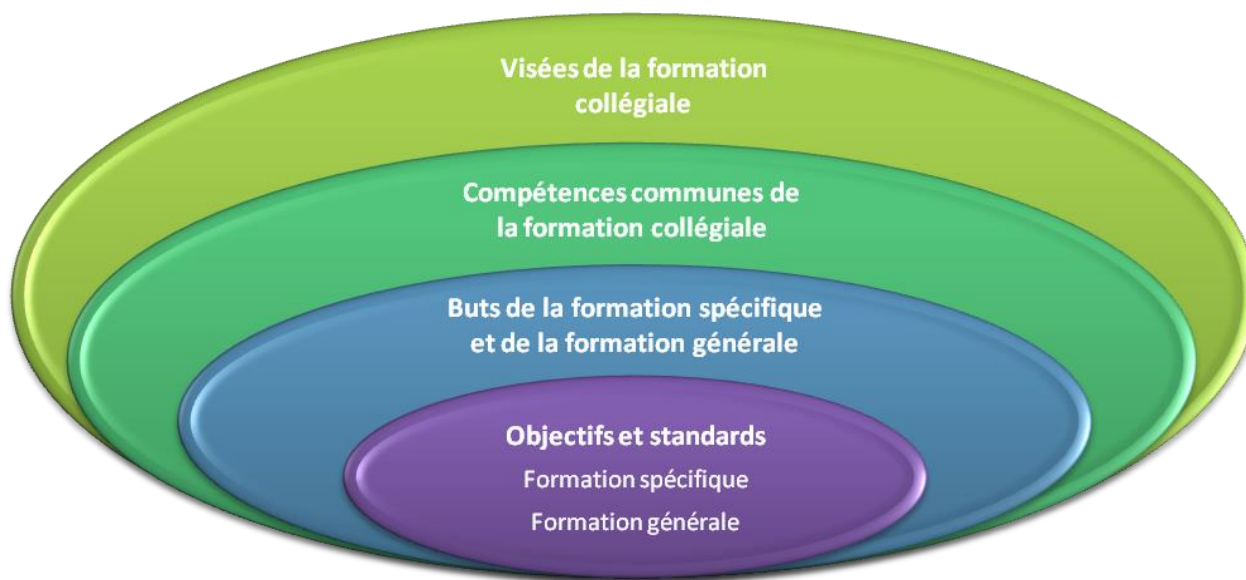
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Histoire et civilisation*

Le programme d'études *Histoire et civilisation* a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme *Histoire et civilisation* comprend trois composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études et la formation générale qui lui est propre. Il ne comprend pas de composante de formation générale complémentaire, car la diversité des champs de savoir qu'il comporte répond aux buts poursuivis par celle-ci.

- La formation spécifique totalise entre 34 et 35 $\frac{1}{3}$ unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Histoire et civilisation* vise à offrir une formation intégrée dans le champ d'études des arts libéraux afin de préparer adéquatement l'élève à la poursuite d'études universitaires dans les domaines des sciences humaines, des lettres, du droit, des sciences de l'administration, ainsi que dans la plupart des programmes des sciences de l'éducation et des arts, à l'exception des arts visuels, de la musique et de la danse.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Histoire et civilisation*, l'élève sera apte à :

- situer les étapes du développement de la civilisation occidentale depuis l'Antiquité à la lumière du contexte historique;
- comprendre et apprécier les principaux thèmes et formes de l'expression artistique et du sens esthétique dans les arts et dans la littérature de la langue d'enseignement;
- comprendre et apprécier les idées religieuses, philosophiques et scientifiques les plus importantes de la pensée occidentale, leur nature et leur influence sur les sociétés occidentales;
- communiquer d'une manière claire et correcte dans la langue d'enseignement;
- utiliser de manière autonome les méthodes de travail et de recherche propres à divers champs de savoir;
- utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées;
- prendre en charge son développement intellectuel et personnel.

Situer les étapes du développement de la civilisation occidentale depuis l'Antiquité à la lumière du contexte historique

La perspective historique et la vision d'ensemble sont des caractéristiques fondamentales du programme. Celui-ci comprend des approches disciplinaires et multidisciplinaires qui visent à faire connaître la condition humaine telle qu'elle a été à différentes époques ainsi que la description et l'analyse qui en ont été faites. L'élève doit être capable de situer les étapes du développement de la civilisation occidentale depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui en tenant compte du contexte historique propre à cette civilisation et, dans une moindre mesure, du contexte mondial. Il doit pouvoir décrire les différentes dimensions de ce développement, notamment ses aspects sociaux, politiques, économiques, religieux, culturels, etc.

Comprendre et apprécier les principaux thèmes et formes de l'expression artistique et du sens esthétique dans les arts et dans la littérature de la langue d'enseignement

Le programme permet à l'élève de comprendre les différentes facettes de l'expression artistique et du sens esthétique. Cela comprend le domaine des arts, notamment les arts visuels et l'architecture, et la littérature sous toutes ses formes dans la langue d'enseignement. À un autre niveau, cela comprend les thèmes des œuvres artistiques et littéraires, leur mise en forme, de même que les courants d'idées dans les domaines artistiques et littéraires. L'élève doit être capable de faire une appréciation raisonnée d'une œuvre ou d'une question de nature esthétique; il doit être capable d'une réflexion organisée et critique dans le domaine esthétique.

Comprendre et apprécier les idées religieuses, philosophiques et scientifiques les plus importantes de la pensée occidentale, leur nature et leur influence sur les sociétés occidentales

Le programme doit donner à l'élève l'occasion de comprendre les idées religieuses, philosophiques et scientifiques les plus importantes en considérant leur signification spécifique, leur portée intellectuelle et culturelle, leur influence réciproque ainsi que celle qu'elles ont eue sur les cultures et sur les sociétés. L'élève doit être capable de mettre les idées religieuses, philosophiques et scientifiques en relation avec le contexte historique, social et culturel. Il doit aussi être capable d'évaluer certaines valeurs de la pensée occidentale, principalement sous l'angle d'enjeux d'ordre éthique; enfin, il doit être capable d'une réflexion organisée et critique dans le domaine éthique compris au sens large.

Communiquer d'une manière claire et correcte dans la langue d'enseignement

Une bonne maîtrise de la langue écrite et parlée est une condition essentielle de succès dans les études. Tous les cours du programme doivent concourir à favoriser cette maîtrise.

Dans la langue seconde, le programme donne l'occasion à l'élève d'améliorer sa capacité de lecture et de compréhension de textes.

Utiliser de manière autonome les méthodes de travail et de recherche propres à divers champs de savoir

L'élève doit être familier avec des méthodes de travail et de recherche dans le champ d'études des arts libéraux. Il doit également connaître les principes et les méthodes mathématiques. Le programme privilégie l'enseignement des approches qualitatives, en particulier de nature interprétative, tout en maintenant une ouverture à l'égard des méthodes quantitatives en particulier et des habiletés mathématiques en général. Le programme doit enfin habiliter l'élève à mener une recherche de façon autonome.

Utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées

À l'ère de la mondialisation de la communication, l'élève en histoire et civilisation doit être en mesure d'utiliser, entre autres outils technologiques, l'ordinateur et ses périphériques les plus connus, et les principaux types de logiciels de traitement de l'information (traitement de texte, logiciels spécialisés, etc.) pour soutenir ses activités d'apprentissage.

Prendre en charge son développement intellectuel et personnel

Le programme doit fournir à l'élève la possibilité de prendre en charge son développement intellectuel en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation tout en développant son sens des responsabilités et sa capacité de travailler avec les autres.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,

- du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
- de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
- de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
- de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

Entre 34 et 35 ⅓ unités, entre 825 et 885 périodes d'enseignement

Objectifs communs

Au moins 21 ⅓ unités

- 032A Mettre en œuvre une démarche de recherche en histoire et civilisation.
- 032B Montrer l'importance des principes, des idées et des méthodes de la logique et de la mathématique en tant que disciplines.
- 032C Expliquer le développement des sciences de la nature et de l'esprit scientifique moderne en tenant compte du contexte intellectuel et historique.
- 032D Démontrer l'importance et l'étendue de la contribution des civilisations de l'Antiquité au développement de la civilisation occidentale.
- 032E Analyser le développement de la civilisation occidentale à partir de l'ère postclassique (du VI^e au XX^e siècle).
- 032F Établir le sens et la portée des idées et des institutions dans la civilisation occidentale.
- 032G Démontrer l'importance du phénomène de la religion et du mythe dans la civilisation occidentale.
- 032H Analyser l'œuvre d'art comme réalité culturelle inscrite dans l'histoire de la civilisation occidentale.
- 032J Démontrer son intégration personnelle des acquis de formation du programme *Histoire et civilisation*.

Objectifs facultatifs

- 032K Mettre en évidence des réalisations intellectuelles relevant d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032L Traiter d'un ou de plusieurs sujets dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032M Appliquer une démarche disciplinaire ou pluridisciplinaire dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032N Réaliser une production dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032P Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement de façon élémentaire.
- 032Q Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement sur des sujets familiers.
- 032R Communiquer avec une certaine aisance dans une langue autre que la langue d'enseignement.
- 032S Réaliser une production artistique.
- 032T S'exprimer par un art de la scène.
- 022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
- 022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
- 022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
- 022V Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
- 022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.
- 022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

- 022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

Formation générale commune et propre

16 $\frac{2}{3}$ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 032A

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Mettre en œuvre une démarche de recherche en histoire et civilisation.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Décrire les principales méthodes de recherche.

- Caractérisation juste des méthodes parmi, par exemple, la méthode ethnographique, l'histoire de vie, l'analyse iconographique, l'analyse de contenu, les méthodes historiques.
- Distinction pertinente entre les types de recherches, notamment qualitatives et quantitatives.
- Identification juste des techniques de collecte d'information.

2. Mettre en application une stratégie de recherche.

- Délimitation adéquate de l'objet de recherche.
- Justification adéquate du choix d'une ou des méthodes de recherche.
- Collecte et organisation adéquates d'informations pertinentes par la recherche documentaire et d'autres moyens.
- Analyse judicieuse de l'information.
- Respect des règles usuelles d'éthique, notamment en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle dans le processus de recherche.

3. Rédiger un travail de recherche.

- Rédaction claire et cohérente.
- Utilisation d'une terminologie juste.
- Mode d'expression approprié.
- Utilisation adéquate des règles de présentation, par exemple: citation, paraphrase et autres emprunts, etc.
- Communication claire des résultats de la démarche, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Montrer l'importance des principes, des idées et des méthodes de la logique et de la mathématique en tant que disciplines.	• À l'aide d'exercices de laboratoire appropriés. • À l'aide de textes appropriés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître la nature du raisonnement logique et du raisonnement mathématique.	• Définition précise des concepts, tels que preuve, axiome ou postulat, consistance, validité, etc. • Illustration pertinente du fondement d'une preuve à l'aide de ces concepts.
2. Formuler des arguments en accord avec les concepts reconnus de la logique et de la mathématique.	• Identification précise des composantes d'un argument. • Utilisation pertinente des diverses formes d'argumentation valide. • Explicitation de l'utilisation des arguments valides en mathématique.
3. Établir des liens entre la mathématique, la logique et les autres disciplines.	• Énonciation juste des concepts communs à la philosophie, aux sciences et à la mathématique. • Illustration pertinente de l'influence de la mathématique dans le domaine des arts et dans le domaine des sciences. • Description adéquate de réalisations dans le domaine de la mathématique qui ont eu de l'importance dans l'histoire d'autres domaines.
4. Appliquer des systèmes déductifs et des systèmes inductifs à des situations variées.	• Distinction précise entre la nature des systèmes déductifs et celle des systèmes inductifs. • Illustration appropriée de systèmes déductifs et inductifs. • Démonstration d'une preuve dans des systèmes déductifs et inductifs.
5. Produire un travail dans le domaine de la mathématique et de la logique.	• Utilisation appropriée de termes dans un domaine propre à la mathématique et à la logique. • Solution exacte à des problèmes dans un domaine propre à la mathématique et à la logique.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer le développement des sciences de la nature et de l'esprit scientifique moderne en tenant compte du contexte intellectuel et historique.	• À l'aide d'exercices de laboratoire appropriés. • À l'aide de textes appropriés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser la science avant l'époque moderne.	• Identification exacte des conceptions antiques de la connaissance et des théories des phénomènes naturels. • Identification exacte des conceptions médiévales du monde. • Description adéquate de la situation des sciences de la nature et de leur relation aux arts pendant la Renaissance.
2. Décrire les principales étapes du développement des sciences et des mathématiques à partir de la fin du XV ^e siècle.	• Identification précise des principales découvertes et innovations dans les sciences et les mathématiques, de même que de leurs principaux artisans. • Description adéquate d'idées et de théories importantes dans diverses disciplines scientifiques, y compris l'idée de méthode scientifique. • Utilisation appropriée de la terminologie scientifique et mathématique. • Établissement de liens judicieux entre les théories et les méthodes scientifiques et le contexte intellectuel et historique.
3. Expliquer les rapports entre la théorie et l'observation empirique dans la science.	• Description ou mise en œuvre adéquate de protocoles d'observation ou d'expérimentation, en laboratoire ou en milieu naturel, dans une ou plusieurs disciplines scientifiques. • Rédaction claire et cohérente d'un rapport sur les objectifs et les résultats d'un protocole.
4. Rédiger un travail de recherche sur un sujet relevant de l'histoire des sciences.	• Utilisation de sources appropriées. • Établissement de liens pertinents entre le sujet et le contexte intellectuel et historique. • Rédaction claire et cohérente.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer l'importance et l'étendue de la contribution des civilisations de l'Antiquité au développement de la civilisation occidentale.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Situer les civilisations de l'Antiquité dans l'espace et dans le temps.

- Description précise du cadre géographique.
- Distinction précise des périodes chronologiques.
- Connaissance suffisante de la chronologie des principaux événements.

2. Comprendre la nature et les limites des sources d'information pour l'étude de l'Antiquité.

- Identification exacte des sources et des témoignages.
- Reconnaissance adéquate de leurs limites.
- Distinction adéquate des approches disciplinaires : archéologie, histoire, épigraphie, etc.

3. Établir des liens entre le développement politique, le développement social et le développement culturel.

- Description claire des formes d'organisation sociale, économique et politique.
- Description claire des principales manifestations culturelles.
- Établissement de liens pertinents entre le développement politique, culturel et social.
- Description pertinente des principaux personnages historiques.

4. Expliquer les principales réalisations intellectuelles et artistiques.

- Présentation pertinente des principaux penseurs et auteurs.
- Description pertinente des principales réalisations relevant des sciences et des arts.
- Compréhension juste des principaux thèmes et idées exposés dans les œuvres.
- Analyse de textes choisis en traduction.

5. Reconnaître les influences des civilisations de l'Antiquité sur le monde occidental.

- Choix d'un thème approprié.
- Comparaison suffisamment étayée des éléments significatifs.
- Évaluation adéquate de la portée de l'héritage.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser le développement de la civilisation occidentale à partir de l'ère postclassique (du VI^e au XX^e siècle).

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Identifier les principales étapes de l'histoire de la civilisation occidentale.	• Connaissance adéquate de la périodisation. • Connaissance suffisante de la chronologie des principaux événements.
2. Analyser les principaux événements historiques.	• Mise en contexte adéquate des principaux événements historiques. • Explication judicieuse des origines et des conséquences des événements.
3. Caractériser les différents types de sociétés et de cultures.	• Caractérisation juste des principales institutions et de leur influence respective. • Description adéquate des mentalités et des cultures.
4. Expliquer le sens de productions culturelles et matérielles.	• Présentation pertinente des principaux penseurs et auteurs. • Description pertinente des principales réalisations relevant des sciences et des arts. • Compréhension juste des principaux thèmes et idées exposés dans les œuvres.
5. Produire une synthèse sur des thèmes propres à la civilisation occidentale.	• Utilisation de sources appropriées. • Établissement de liens pertinents entre le sujet et le contexte historique. • Présentation claire et cohérente, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Établir le sens et la portée des idées et des institutions dans la civilisation occidentale.	Dans la continuité et dans la complémentarité de l'ensemble des activités d'apprentissage permettant l'atteinte des objectifs et standards de la formation générale en Humanités ou en Philosophie.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser les idées importantes des principaux penseurs de l'Antiquité.	- Description juste des écoles de pensée et des idées dans leur contexte historique. - Explication adéquate des débats entre les écoles de pensée et de l'influence des unes sur les autres. - Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres.
2. Caractériser les idées importantes des principaux penseurs du Moyen-Âge.	- Description juste des écoles de pensée et des idées dans leur contexte historique. - Explication adéquate des débats entre les écoles de pensée et de l'influence des unes sur les autres. - Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres. - Description adéquate du changement de vision du monde entre le Moyen-Âge et la Renaissance.
3. Caractériser les idées importantes des principaux penseurs du monde moderne.	- Description juste des écoles de pensée et des idées dans leur contexte historique. - Explication adéquate des débats entre les écoles de pensée et de l'influence des unes sur les autres. - Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres. - Description adéquate des influences réciproques entre les idées philosophiques et la pensée scientifique.
4. Associer le contexte historique et les institutions à l'évolution des idées.	- Description exacte du contexte historique et des institutions importantes pour l'évolution des idées. - Explication juste de l'influence réciproque des idées, d'une part, et du contexte historique et des institutions, d'autre part.
5. Comparer des conceptions du monde occidentales à des conceptions non occidentales.	- Description juste des conceptions. - Établissement de liens pertinents entre les conceptions. - Compréhension des limites inhérentes à tout exercice de comparaison.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Analyser des thèmes et des débats rattachés à l'histoire de la pensée, aux visions du monde et aux institutions.	• Description adéquate de thèmes et de débats significatifs et de leur contexte. • Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres exposant des thèmes et des débats significatifs. • Discussion raisonnée, oralement ou par écrit, sur un ou plusieurs thèmes ou débats significatifs, notamment dans le domaine de l'éthique compris au sens large.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Lorsqu'elle n'est pas présente dans la formation générale, la discipline doit obligatoirement être la philosophie. Périodes d'enseignement : au moins 90	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer l'importance du phénomène de la religion et du mythe dans la civilisation occidentale.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Décrire les traditions mythiques et religieuses dans un contexte historique.

- Description juste des principaux éléments des mythes : thèmes, symboles, personnages, structure, etc.
- Description juste des principales croyances et institutions des religions monothéistes, notamment le judaïsme, le christianisme et l'islam.
- Établissement de liens pertinents entre l'état actuel des croyances religieuses et les traditions mythiques et religieuses.

2. Analyser les textes mythiques et religieux selon une approche historique et comparative.

- Caractérisation juste des interprétations anciennes et modernes des textes mythiques ou religieux.
- Comparaison et critique pertinente d'extraits de textes significatifs dans la langue d'origine ou en traduction.

3. Comprendre la dynamique des relations entre différentes traditions religieuses.

- Description des différentes modalités du contact interculturel : phénomènes d'ethnocentrisme, de syncrétisme, de conflits religieux, etc.
- Établissement de liens pertinents entre la nature et la structure des groupes religieux, d'une part, et leurs rapports mutuels, d'autre part : rapports de domination, de compétition, etc.

4. Produire un travail sur un phénomène rattaché au mythe ou à la religion.

- Description juste du phénomène étudié.
- Utilisation de sources appropriées.
- Cohérence entre l'objet du travail et les résultats.
- Présentation des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'œuvre d'art comme réalité culturelle inscrite dans l'histoire de la civilisation occidentale.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Décrire les principales caractéristiques des différents domaines et courants artistiques.

- Identification juste des principaux domaines et courants.
- Caractérisation précise de l'évolution des grands domaines artistiques.

2. Utiliser des outils d'observation et d'analyse.

- Emploi juste d'un vocabulaire approprié.
- Utilisation adéquate des outils d'observation et d'analyse formelle d'une œuvre picturale, sculpturale ou architecturale.

3. Commenter une œuvre d'art.

- Utilisation d'une méthode d'analyse critique visant à situer l'œuvre dans son contexte historique et à en dégager le sens.
- Formulation d'un jugement esthétique raisonné sur une œuvre.
- Communication claire des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer son intégration personnelle des acquis de formation du programme *Histoire et civilisation*.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Établir le sens et la portée des acquis de formation.

- Détermination pertinente du sens des différents acquis de formation.
- Évaluation judicieuse de la portée des différents acquis de formation.

2. Appliquer ses acquis de formation dans des situations nouvelles ou plus complexes.

- Identification correcte des acquis pertinents au regard de contextes nouveaux ou plus complexes.
- Rattachement adéquat des acquis aux contextes nouveaux ou plus complexes.
- Utilisation des acquis pour produire des significations et des liens pertinents dans des contextes nouveaux ou plus complexes.

3. Réaliser un projet (recherche, œuvre ou activité) impliquant une mise en œuvre des différents acquis de formation.

- Description précise de la démarche du projet d'intégration, notamment des acquis de formation utilisés.
- Mise en œuvre judicieuse de la démarche décrite.
- Analyse adéquate des résultats de la démarche.
- Communication claire des résultats de la démarche, oralement ou par écrit.

4. Évaluer sa démarche d'intégration.

- Description précise de la démarche du projet d'intégration.
- Mention des apprentissages jugés importants pour résoudre les problèmes survenus pendant la réalisation du projet.
- Analyse judicieuse des forces et des faiblesses du projet d'intégration.
- Mention pertinente des retombées du projet.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Mettre en évidence des réalisations intellectuelles relevant d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Comprendre les aspects théoriques et factuels de la discipline.

- Caractérisation juste des théories, des méthodes et des résultats.
- Utilisation adéquate du vocabulaire, des notions et de l'argumentation.

2. Relier des formes d'expression à des connaissances disciplinaires.

- Utilisation appropriée de formes d'expression pertinentes : document, rapport, œuvre littéraire, image, etc.
- Formulation précise du contexte et des faits.

3. Analyser des réussites marquantes.

- Utilisation de sources et de moyens appropriés.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter d'un ou de plusieurs sujets dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Cerner le sujet dans les limites de la discipline.

- Sélection pertinente des faits, langages, concepts, théories et méthodes.
- Description adéquate du problème à l'aide du vocabulaire approprié.
- Établissement de liens pertinents entre les notions théoriques et la question étudiée.

2. Analyser la question sous ses différents aspects.

- Caractérisation juste de la question étudiée.
- Mise en valeur adéquate des différentes perspectives d'analyse du sujet.

3. Faire le bilan de la contribution de la discipline à l'avancement des connaissances et des savoir-faire.

- Prise de position cohérente par rapport à l'analyse.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer une démarche disciplinaire ou pluridisciplinaire dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|--|
| 1. Identifier des situations particulières susceptibles d'être étudiées. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée de sujets ou de situations. • Caractérisation juste des sujets ou des situations. |
| 2. Utiliser des connaissances et des méthodes disciplinaires. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des concepts et des méthodes. • Application judicieuse des concepts et des méthodes. |
| 3. Formuler des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé adéquat des résultats. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Établissement de liens significatifs entre la situation et les concepts utilisés. • Élargissement de la question analysée. • Communication claire et juste des résultats, oralement ou par écrit. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Réaliser une production dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Définir un projet de production.

- Élaboration claire et précise du contenu et de la forme du projet.

2. Sélectionner les connaissances disciplinaires utiles au projet.

- Choix judicieux des connaissances.
- Application pertinente des connaissances.

3. Concrétiser le projet de production.

- Production finale cohérente.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou à par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement de façon élémentaire.	• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message.	• Compréhension juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique des éléments du message.
2. Exprimer un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
Activités d'apprentissage	
Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « communiquer de façon élémentaire » le fait d'utiliser les structures de base de la langue, son code grammatical et son vocabulaire. Cette notion varie selon les difficultés que comporte la langue étudiée.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement sur des sujets familiers.	• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message.	• Compréhension juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique des éléments du message.
2. Exprimer un message simple à l'aide de phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
Activités d'apprentissage	
Précision : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue autre que la langue d'enseignement.	• Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir de documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Exprimer un message de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
Activités d'apprentissage	
Précision : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Réaliser une production artistique.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'une discipline artistique.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2. Créer une œuvre.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

<i>Objectif</i>		<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence		
S'exprimer par un art de la scène.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. S'approprier l'œuvre.		• Schématisation de la pensée de l'auteure ou de l'auteur. • Adaptation personnelle du rôle ou de l'œuvre. • Contribution à la traduction scénique de l'œuvre.
2. Jouer sur scène.		• Intégration harmonieuse des techniques de jeu. • Exploitation de ses compétences d'interprète. • Investissement de sa sensibilité artistique dans son jeu.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.

Éléments de la compétence

1. Démontrer l'apport de la psychologie dans la compréhension de l'être humain.
2. Distinguer les principales perspectives, écoles de pensée et leurs représentants, ainsi que la méthodologie en usage en psychologie.
3. Décrire les processus biologiques, cognitifs et affectifs à la base du comportement humain.
4. Démontrer le processus d'adaptation de l'individu à son environnement.
5. Interpréter divers comportements humains à l'aide de concepts et de théories issus de la psychologie.

Critères de performance

- Utilisation juste des concepts et du vocabulaire appropriés en psychologie.
- Distinction claire des perspectives, des écoles de pensée et des champs d'intervention marquants en psychologie.
- Explication de la méthodologie en usage en psychologie en fonction des principales découvertes sur le comportement humain.
- Description correcte des processus biologiques, cognitifs et affectifs, et de leur interaction.
- Illustration adéquate de processus d'adaptation de l'individu à son environnement.
- Interprétation adéquate de divers comportements humains selon différentes approches en psychologie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Psychologie
Unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les fondements économiques de la vie en société.

Éléments de la compétence

1. Discerner l'apport spécifique de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale.
2. Expliquer le fonctionnement général d'une économie de marché mixte et ouverte.
3. Identifier des grands courants de pensée en économie.
4. Mesurer et interpréter l'activité économique à partir des principaux indicateurs économiques, dans le cadre d'une analyse de conjoncture.
5. Expliquer les politiques économiques, à partir d'un modèle de l'activité macroéconomique.
6. Établir des liens entre la théorie et l'actualité économique.

Critères de performance

- Explication adéquate de la contribution de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale.
- Identification formelle, dans leur cadre institutionnel, des rôles et des interactions des agents économiques.
- Repérage correct de grands courants de pensée en économie et d'auteurs représentatifs.
- Caractérisation, utilisation et interprétation appropriées des indicateurs économiques.
- Explication juste des politiques économiques pertinentes dans la conjoncture.
- Représentation conforme de modèles et de théories économiques.
- Analyse rigoureuse de l'actualité économique.
- Utilisation judicieuse et rigoureuse de méthodes quantitatives utilisées en économie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Économie
Unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.

Contexte de réalisation

- En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines.
- À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données et d'une calculatrice permettant le traitement statistique à deux variables.

Éléments de la compétence

1. Situer l'analyse des données, en particulier leur interprétation, à l'intérieur de la démarche scientifique en sciences humaines.
2. Présenter des données sous des formes adéquates.
3. Analyser des données à l'aide de différentes mesures.
4. Établir la nature et l'intensité du lien entre des variables.
5. Estimer des paramètres d'une population à partir des statistiques correspondantes obtenues sur un échantillon.

Critères de performance

- Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés.
- Distinction des types de variables et des échelles de mesure.
- Organisation judicieuse de données sous forme de tableaux et de graphiques.
- Utilisation correcte et interprétation des mesures de tendance centrale, de dispersion et de position, de taux, de proportions, de pourcentages, d'indices, de ratios et des mesures de variation dans le temps.
- Identification plausible de la méthode d'échantillonnage utilisée d'après un échantillon observé de la population visée.
- Estimation par intervalle d'une moyenne et d'une proportion dans une population, en tenant compte du niveau de confiance.
- Vérification formelle de la présence d'un lien statistique entre deux variables, par le test d'indépendance du khi-carré, et qualification de l'intensité du lien à l'aide d'un coefficient approprié.
- Identification de la présence d'un lien linéaire entre deux variables à partir d'un nuage de points, du coefficient de corrélation linéaire, et description du lien à l'aide de la droite de régression.
- Lecture critique de textes comportant de l'information de nature quantitative.

Activités d'apprentissage

Discipline : À l'intérieur du champ d'études des sciences humaines ou mathématique
Unités : 2
Périodes d'enseignement : 60

Si des activités d'apprentissage permettent l'atteinte des objectifs 022P et 022W :

Discipline : Mathématique
Unités : 2 ⅔
Périodes d'enseignement : 75

Objectif		Standard	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.		• En classe et en laboratoire. • Dans le cadre d'au moins une expérimentation.	
Éléments de la compétence		Critères de performance	
1. Identifier la cellule comme unité de base de la régulation et de la reproduction. 2. Expliquer comment le système nerveux assure l'homéostasie. 3. Expliquer comment le système endocrinien assure l'homéostasie. 4. Illustrer les mécanismes de la reproduction humaine. 5. Expliquer les mécanismes de l'hérédité.		• Caractérisation adéquate des structures cellulaires en rapport avec leurs fonctions dans les systèmes de régulation et dans la reproduction. • Explication cohérente du lien entre l'activité du système nerveux et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. • Explication cohérente du lien entre l'activité du système endocrinien et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. • Démonstration claire des liens entre l'action du système nerveux et du système endocrinien face à des comportements humains. • Illustration appropriée des mécanismes qui contribuent à la reproduction humaine. • Représentation adéquate de la transmission des caractères héréditaires. • Représentation pertinente d'au moins une manipulation génétique. • Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie.	
Activités d'apprentissage			
Discipline :		Biologie	
Unités :		2	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.

Contexte de réalisation

- En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines.
- À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données ou d'une calculatrice permettant le traitement statistique.

Éléments de la compétence

1. Utiliser adéquatement les notions de probabilités dans le processus de prise de décision.
2. Utiliser adéquatement les différentes distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision.
3. Normaliser des données.
4. Estimer une moyenne dans une population par intervalle de confiance dans le cas d'échantillons de petite taille, en tenant compte du niveau de confiance.
5. Effectuer le test d'hypothèse le plus pertinent.

Critères de performance

- Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés.
- Évaluation juste de la probabilité d'événements à l'aide de l'analyse combinatoire, de la distribution binomiale ou de la distribution normale.
- Construction appropriée de la distribution de probabilité(s) d'une variable aléatoire discrète et calcul de l'espérance et de l'écart type de cette dernière.
- Utilisation correcte des distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision.
- Transformation adéquate de données en données normalisées selon une échelle de scores usuelle en psychologie et en éducation.
- Estimation par intervalle de confiance d'une moyenne dans une population dans le cas de petits échantillons, en tenant compte du niveau de confiance.
- Réalisation rigoureuse de tests d'hypothèses sur une moyenne, sur une proportion pour une population et de test d'ajustement à une distribution, en tenant compte du seuil de signification.
- Vérification formelle de l'effet du traitement sur un groupe par comparaison de deux moyennes à partir d'échantillons pairés ou d'échantillons indépendants.

Activités d'apprentissage

Discipline : À l'intérieur du champ d'études des sciences humaines ou mathématique
Unités : 2
Périodes d'enseignement : 45

Si des activités d'apprentissage permettent l'atteinte des objectifs 022P et 022W :

Discipline : Mathématique
Unités : 2 ⅔
Périodes d'enseignement : 75

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

Contexte de réalisation

- En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance des populations, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit.
- À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Éléments de la compétence

1. Situer le contexte historique du développement du calcul différentiel.
2. Reconnaître et décrire les caractéristiques des fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques, chacune représentée sous forme d'expression symbolique ou sous forme graphique.
3. Analyser le comportement d'une fonction représentée symboliquement ou graphiquement à l'aide de l'approche intuitive du concept de limite.
4. Définir la dérivée d'une fonction, donner son interprétation et appliquer les techniques de dérivation.
5. Analyser les variations d'une fonction en utilisant le calcul différentiel.
6. Résoudre des problèmes de taux de variation et d'optimisation.

Critères de performance

- Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul différentiel.
- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation adéquate d'une situation sous forme de fonctions.
- Représentation graphique adéquate d'une fonction.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application correcte des règles et des techniques.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes de la résolution des problèmes de taux de variation et d'optimisation.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique

Unités : 2 ⅔

Périodes d'enseignement : 75

Précision : L'élève doit avoir réussi Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

Contexte de réalisation

- En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance de population, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit.
- À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Éléments de la compétence

1. Situer le contexte historique du développement du calcul intégral.
2. Déterminer l'intégrale indéfinie d'une fonction à l'aide des techniques d'intégration.
3. Calculer l'intégrale définie d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation.
4. Calculer les limites d'une fonction présentant des formes indéterminées en appliquant la règle de l'Hospital.
5. Calculer l'intégrale impropre d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation.
6. Analyser un phénomène à l'aide d'équations différentielles à variables séparables.
7. Analyser un phénomène à l'aide de l'étude de la convergence d'une série.

Critères de performance

- Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul intégral.
- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation adéquate de situations sous forme d'équations, de séries et de graphiques dans le plan.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application juste des règles et des techniques.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes des calculs et des analyses.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique

Unités : 2 ⅔

Périodes d'enseignement : 75

Précision : L'élève doit avoir réussi Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

Contexte de réalisation

- En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple le transport, la répartition des ressources, l'optimisation des fonctions économiques, le processus markovien.
- À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Éléments de la compétence

1. Situer le contexte historique du développement de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
2. Utiliser les opérations matricielles pour résoudre des problèmes concrets.
3. Appliquer les différentes méthodes de résolution des systèmes d'équations linéaires.
4. Utiliser les opérations sur les vecteurs pour résoudre des problèmes concrets.
5. Établir des liens entre la géométrie vectorielle et l'algèbre linéaire.
6. Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle pour étudier la droite et le plan.
7. Résoudre des problèmes d'optimisation à l'aide des méthodes de résolution des systèmes d'inéquations linéaires à deux variables et plus.

Critères de performance

- Connaissance élémentaire du contexte historique du développement de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation fidèle de situations sous forme de matrices, de vecteurs, de systèmes d'équations et d'inéquations.
- Représentation graphique adéquate de lieux de l'espace.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application correcte des méthodes de résolution des systèmes linéaires.
- Application correcte d'algorithmes.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes de la résolution des problèmes.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique

Unités : 2 ⅔

Périodes d'enseignement : 75

Précision : L'élève doit avoir réussi Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. - Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	- Utilisation appropriée des éléments d'analyse. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précisions : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Développement approprié des idées. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	- Choix pertinent des critères de comparaison. - Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Emploi d'arguments appropriés. - Justification du point de vue critique. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement : 60	
Unités : 2	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Philosophie

Code : 4PH0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. |
| 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.

2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.

- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.

3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques. |
| 4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. - Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. - Échanges d'idées pertinentes. - Prononciation, intonation et débit acceptables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SA1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. - Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. - Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. - Emploi généralement correct de verbes au passé. - Prononciation, intonation et débit convenables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SA3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
| 3. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SAQ

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général. - Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. - Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. - Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	- Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. - Communication appropriée à la situation. - Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. - Application convenable du code grammatical. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	- Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. - Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.

2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
- Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.

3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.

- Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.

3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
- Emploi d'une terminologie équivalente.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.

Annexe I : Aperçu historique des arts libéraux

Les arts libéraux sont aussi vieux que la civilisation occidentale elle-même. Leur nom remonte au Moyen Âge, tandis que leur contenu, leur portée, leur conception de la connaissance et l'accent mis sur la quête du savoir sont classiques. Les arts libéraux se sont d'abord manifestés dans les établissements voués à l'apprentissage et aux arts, de même que dans les œuvres des philosophes, des scientifiques, des écrivains et des artistes de l'Antiquité grecque, depuis la période présocratique jusqu'à la civilisation hellénistique d'Alexandrie au II^e siècle en passant par l'Académie de Platon. Depuis ce temps, le contenu et l'organisation des arts libéraux ont énormément évolué et grandi. Leur caractère entièrement païen ou laïc se transforme au moment de la christianisation de l'Empire romain. Les chrétiens érudits de la fin de l'Empire romain d'Occident et du début du Moyen Âge s'efforcent à dessein de conserver par écrit les domaines essentiels de connaissance intellectuels et spirituels que l'Antiquité grecque et latine leur a légués. Témoins de la désintégration de leur statut et de l'aliénation de leur culture, ils se font les « diffuseurs latins » de la culture ancienne. Martianus Capella (fin du IV^e et début du V^e siècle), Boethius et Cassiodore (fin du V^e et début du VI^e siècle) s'efforcent laborieusement d'insérer dans leurs travaux les éléments essentiels de l'esprit civilisé et cultivé. Ils façonnent les sept arts libéraux qui marqueront si profondément la vie culturelle et intellectuelle de l'Europe médiévale. Les trois volets dits littéraires – grammaire, dialectique et rhétorique – et les quatre volets dits mathématiques – géométrie, arithmétique, astronomie et musique – deviennent le programme d'études général des écoles épiscopales et des premières universités du haut Moyen Âge. À ce moment, les arts libéraux sont littéralement les arts de la personne libre, parce que seule une personne libre peut se rendre à Bologne ou à Paris, à Cologne ou à Cracovie, à Cordoue ou à Oxford pour s'instruire dans la langue universelle de l'éducation, le latin. Dans une vive controverse, les érudits médiévaux cultivent l'apprentissage païen afin de permettre aux chrétiens d'atteindre leur but en les aidant à expliquer les vérités de la Révélation par les vérités de la Raison. Parmi les nombreux résultats importants de cette démarche figure la théologie de Thomas d'Aquin qui a elle-même pour résultat de faire triompher l'idée que la connaissance, bien que diverse par son origine et son sujet, possède une unité ou une cohérence essentielle.

Les mouvements intellectuels et artistiques de la Renaissance européenne, l'humanisme en particulier, amènent les arts libéraux à mettre l'accent sur l'être humain et créent le concept moderne idéal de la personne. C'est la naissance des humanités, programme d'études inspiré des œuvres des anciens, qui englobe la grammaire, la rhétorique, la poésie, l'histoire, la politique et la philosophie morale et qui établit un lien avec les sciences. Les érudits de l'époque de la Renaissance étudient les anciens pour eux-mêmes, se donnant le mal de reconstruire les textes anciens et de retrouver l'esprit classique pour le faire pénétrer dans la vie sociale et personnelle, et encourager les individus à atteindre l'excellence et à réaliser leur potentiel moral et créatif. Suivant l'exemple classique, ils font revivre et fondent les disciplines modernes, telles que l'histoire critique, l'histoire de l'art, la philologie, la philosophie politique et sociale, la biographie, l'anatomie, la géométrie, la perspective, l'optique. Ils ne tardent pas à aller plus loin que les anciens qu'ils vénèrent. Érasme écrit une nouvelle version du Nouveau Testament grec, plus exacte que celle que possède l'Église. Copernic décrit la cohérence mathématique d'un univers centré sur le soleil et caractérisé par le mouvement de la terre. Paracelse rejette la théorie classique des quatre éléments de la matière. Vésale attaque les opinions traditionnelles de Galien en montrant qu'il n'y a pas de trou dans la cloison du cœur. L'intérêt des érudits de la Renaissance pour la culture classique et les arts libéraux est à l'origine des textes sur lesquels se fonde la Réforme protestante, tout comme la « révolution » scientifique qui touche l'astronomie, la physiologie, la physique et la mathématique.

Inspiré par la naissance de la science moderne, le XVIII^e siècle, nommé « Siècle des lumières », élargit fortement le contenu et l'ambition des arts libéraux. L'étendue des intérêts et des idées exprimés dans les œuvres de Voltaire ou dans la célèbre Encyclopédie en est un excellent exemple; l'apparition de disciplines spécialisées constitue une autre preuve de l'expansion des arts libéraux et du raffinement de leurs centres d'intérêt. De façon générale, on peut faire confiance à la spécialisation puisqu'elle répond aux préceptes fondamentaux des arts libéraux, aux idées anciennes et nouvelles qui régissent l'intégrité de la quête intellectuelle, ainsi qu'aux exigences ou aux caractéristiques des connaissances vérifiables par le public. Les penseurs du Siècle des lumières voient dans les arts libéraux le fondement de toute éducation authentique et considèrent l'éducation comme le principal outil d'amélioration, de « progrès » matériel et moral, non seulement individuel, mais aussi social. À cet égard, ils atteignent l'objectif visé par la Renaissance. Ils reviennent à l'idéal classique de l'éducation, vue comme l'instruction adéquate des personnes intègres et des bons citoyens, l'instruction de tous et non seulement d'une élite.

À la fin du XIX^e siècle, l'apparition, dans la plupart des sociétés occidentales, d'une éducation de masse placée sous la supervision de l'État s'inspire d'une conception de l'éducation enracinée dans la manière de penser de la Renaissance et du Siècle des lumières. C'est ainsi que la tradition, le cadre conceptuel et l'idéal pédagogique des arts libéraux deviennent le fondement de la majeure partie de l'éducation dispensée dans l'ensemble du monde occidental au cours des XIX^e et XX^e siècles. En Europe et dans les Amériques, les buts et la structure des collèges, des universités et de leurs facultés, les diplômes qu'ils délivrent, l'organisation et l'interaction des diverses disciplines, les buts avoués de l'enseignement primaire et secondaire s'appuient sur les arts libéraux. Tous reflètent la pensée et l'expérience accumulées au cours de l'évolution des arts libéraux, de même que la distinction critique entre ces deux aspects. À la fin du XIX^e siècle, les arts libéraux incluent les trois grandes branches du savoir retenues ultérieurement : les sciences humaines (littérature, linguistique, philosophie, beaux-arts, histoire), les sciences physiques, les sciences biologiques et la mathématique, et finalement, les sciences sociales. Les programmes d'études offerts dans les collèges et les universités du monde occidental, ainsi que leurs spécialisations s'organisent autour de ce cadre global. C'est le cas d'une grande partie des programmes d'arts libéraux, tout comme des programmes de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle avec majeures et mineures offerts dans bon nombre d'établissements d'enseignement nord-américains ou européens. Un point commun à tous ces programmes, et donc à notre programme d'arts libéraux, est l'insistance sur l'héritage très ancien du texte écrit, de même que sur l'étude critique et la discussion d'ouvrages des différentes époques reconnus pour l'universalité, l'importance, l'originalité, la profondeur et la beauté de leur pensée et de leur expression.

La forme et les buts précis de notre programme d'arts libéraux (700.B0) ont été façonnés par la tradition éducative décrite précédemment et reprise dans le contexte général de l'enseignement secondaire au Québec. La mathématique et les sciences font partie intégrante de ce programme parce que la connaissance de leurs méthodes fondamentales est indispensable à toute personne instruite. Comme, toutefois, d'autres programmes se spécialisent dans l'enseignement des sciences et de la mathématique, les arts libéraux s'attachent avant tout à replacer les principes généraux de ces disciplines dans le contexte de leur évolution. De la même façon, ils offrent aux élèves une vue d'ensemble des idées fondamentales et de l'évolution des sciences sociales en se concentrant sur l'évolution de la pensée et de l'apprentissage en Occident et sur les ouvrages qui témoignent de ce processus. Sur le plan de l'enseignement, la force du programme d'arts libéraux réside dans la structure – c'est-à-dire dans la combinaison et la cohésion – des disciplines et des matières qui le composent. Sa structure reflète le principe antique de l'unité essentielle des connaissances et des aptitudes intellectuelles que la tradition des arts libéraux nous a légué.

Annexe II : Principales distinctions entre les programmes d'études *Histoire et civilisation* et *Sciences humaines*

Même si le programme *Histoire et civilisation* confère aux élèves une bonne connaissance d'un grand nombre des idées qui sous-tendent les sciences humaines, il ne s'agit vraiment pas, de par son but, son matériel didactique ou sa structure, d'un programme de sciences humaines.

But

Le programme de sciences humaines a pour but de familiariser les élèves avec le vocabulaire de base, les concepts, les théories, les problèmes, les pratiques ou les méthodes courantes des sciences humaines, tels qu'on les conçoit actuellement dans les universités modernes ou tels qu'on les utilise dans les médias d'information pertinents. Il vise à montrer aux élèves en quoi les sciences humaines partagent les méthodes empiriques et théoriques des sciences physiques, afin de permettre aux spécialistes des sciences humaines de décrire, d'expliquer et de prédire les phénomènes sociaux. Conformément à ce but, l'évolution historique des sciences humaines et de leurs rapports avec les autres sciences devient une question accessoire – voire inexistante – dans le programme de sciences humaines. Cet aspect considéré comme accessoire dans le programme de sciences humaines occupe toutefois une place centrale dans le programme *Histoire et civilisation*, car celui-ci vise à montrer aux élèves comment les différents domaines de connaissance en sont venus à acquérir des idées et une structure distinctes au cours des périodes de l'histoire qui s'échelonnent entre l'Antiquité et les Temps modernes. Le programme *Histoire et civilisation* veut montrer la place relative des sciences humaines dans la quête plus large de connaissances vérifiables en Occident, ainsi que l'interaction des sciences humaines et de la culture générale. À cette fin, il s'intéresse aussi à la contribution de disciplines qui ne sont pas considérées comme des sciences humaines.

Matériel didactique

Les principaux documents utilisés par les élèves du programme de sciences humaines sont des manuels modernes qui présentent les principes, les méthodes et les conclusions – ou l'ensemble des connaissances – récemment ou actuellement admis pour les diverses disciplines incluses dans le programme. Les différentes sciences humaines sont présentées dans leur état actuel, conformément au but principal du programme. L'apport crucial des penseurs clés est parfois mentionné ou résumé dans les manuels pertinents, mais les œuvres de ces maîtres et les controverses qui s'y sont rattachées au cours de l'histoire ne sont normalement pas étudiées en tant que telles. À l'opposé, le programme *Histoire et civilisation* met l'accent sur les ouvrages importants dont la portée dépasse les sciences humaines. Il inclut leur lecture, au moins sous forme d'extraits, tout comme l'étude de leur influence et de leurs interprétations contemporaines ou récentes et l'examen des problèmes que le temps, l'expérience et l'analyse y ont décelés. Le programme *Histoire et civilisation* requiert par exemple que les élèves étudient la version originale d'ouvrages de fiction, de poésie, de théâtre, de philosophie, de sciences, de mathématique, de religion ou d'histoire pour comprendre le contexte et l'évolution des idées concernées. L'accent mis sur les textes et sur la pensée érudite qui les sous-tend répond au but principal du programme.

Structure

Par sa structure, le programme *Sciences humaines* répond au but visé. Chacune des sciences humaines est présentée dans un cours qui en donne une vue d'ensemble, et quatre cours de ce type sont obligatoires. Dans un deuxième ensemble de cours, les élèves peuvent ensuite choisir de poursuivre l'étude de l'une des disciplines obligatoires. Les deux cours de méthodologie et le cours intégré, eux aussi obligatoires, sont les principaux instruments d'intégration destinés à faire ressortir les principes communs aux sciences humaines. Le programme *Histoire et civilisation*, lui, présente une structure différente puisqu'il comprend dix cours obligatoires répartis sur plusieurs semestres et centrés sur des thèmes et des divisions historiques larges allant de l'Antiquité à l'époque moderne. De plus, il établit des liens avec sept cours de formation générale par les thèmes, du matériel didactique et selon les aptitudes. La structure des cours obligatoires et connexes est conçue pour faire passer l'élève par divers stades de complexité et de difficulté au sein des matières concernées, tant pour ce qui est du contenu que des compétences transférables.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec

